

Copyright Board  
Canada



Commission du droit d'auteur  
Canada

[TRADUCTION]

[CB-CDA 2024-064]

## DÉCISION DE LA COMMISSION

**Instance : Retransmission de signaux éloignés de radio (2019-2023)**

1<sup>er</sup> août 2024

### I. DEMANDE DE PROLONGATION

[1] Le 30 juillet 2024, les avocats des entreprises de distribution de radiodiffusion ont demandé que le délai pour répondre à l'ordonnance CB-CDA 2024-058 soit prolongé de deux semaines, soit jusqu'au vendredi 16 août 2024.

### II. DÉCISION

[2] La demande de prolongation est accordée. Les parties devront fournir leurs réponses conjointes **au plus tard le vendredi 16 août 2024**.

Le Secrétaire général p.i.,  
Greg Gallo